

La Licence Professionnelle Management de la Santé vise à former des professionnels capables d'élaborer et d'analyser les documents de gestion comptable, d'articuler les approches du management et l'éthique du milieu de la santé tout en encadrant les professionnels de ce milieu. En effet, spécialisée dans le secteur de la santé, elle s'inscrit dans les problématiques de la loi HPST et du plan hôpital 2012 et livre les compétences nécessaires à l'élaboration de projets dans un cadre professionnel particulier.



IUT PARIS DESCARTES

Licence Professionnelle Management des Organisations

Spécialité Gestion des Etablissements du secteur de la Santé

Formation Initiale en Apprentissage / Formation Continue

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation est proposée en apprentissage (étudiants/apprentis à condition d'avoir moins de 26 ans) et en formation continue (salariés et demandeur d'emploi bénéficiant d'un financement). L'origine de 1^{er} cycle des candidats est diversifiée autant que possible : DUT GEA, DUT Carrières Sociales, L2 Sciences Economiques, L2 Gestion, L2 Droit, L2 SHS (Sciences Humaines et Sociales), L2 Paramédicaux (ergothérapeute, infirmières), BTS Comptabilité, BTS PME-PMI, BTS Action Sanitaire et Sociale, BTS SP3S.

VALIDATION D'ACQUIS (VAE)

Les connaissances acquises dans d'autres cycles de formation, ou par l'expérience professionnelle peuvent être validées. Les

demandes de validation des acquis seront examinées par une commission ad hoc.

ORGANISATION DES ÉTUDES

L'enseignement est assuré à parité par des universitaires et par des professionnels insérés dans les secteurs de la santé (directeur d'établissement PSPH, DAF groupe privé, Chef de service HAS, directeur d'hôpital, avocat spécialisé dans la santé, ingénieur en organisation, DSI, praticien hospitalier, ...).

En apprentissage, les études sont organisées sur une année (de septembre à septembre) découpée en deux temps : formation intensive en octobre puis alternance.

Rythme de l'apprentissage : formation alternée dans un établissement de santé (2-3 semaines) et à l'Université (1-2 se-

maine(s) de cours).

Le volume horaire global est de 590 heures de cours et 35 semaines en entreprise. L'étudiant apprenti ou stagiaire se voit confier la réalisation d'une mission par l'établissement ; son bon déroulement est suivi conjointement par un maître d'apprentissage et par un tuteur. Elle donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance orale en septembre.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Les étudiants bénéficient d'un ENT leur permettant de recevoir de manière asynchrone des consignes à distance, de consulter les cours écrits, les vidéos de cours, de partager leur expérience afin de constituer une véritable communauté de travail (<http://moodle.univ-paris5.fr/>).



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES
IUT

PROGRAMME Licence Professionnelle Management des organisations

U.E. 1 : PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE (13 ECTS)

Analyse socioéconomique du secteur de la santé
Éthique et droit de la santé
Droit des sociétés et droit des structures hospitalières
Connaissance de la médecine

U.E. 2 : CONTRÔLE ET MANAGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE SOIN (11 ECTS)

Management de projet, Management de la qualité,
Contrôle de gestion, Gestion budgétaire, Gestion financière
Système d'information médicale (PMSI)
Organisation de la santé et système d'information comptable
Techniques bureautiques, informatiques et statistiques

U.E. 3 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (8 ECTS)

Sociologie des organisations
Gestion des ressources humaines, Droit social

U.E. 4 : COMMUNICATION ET LANGAGE (8 ECTS)

Communication orale et écrite, Politique de Communication
Anglais professionnel

U.E. 5 : PROJET TUTEURÉ (10 ECTS)

U.E. 6 : MÉMOIRE (10 ECTS)

ASSIDUITÉ ET CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La pratique du contrôle continu des connaissances pour l'attribution du diplôme implique la participation des étudiants/apprentis à tous les cours et en entreprise (pour les apprentis).

DÉBOUCHÉS

Cette Licence vise à former des :

- Gestionnaires de clinique,
- Adjoints(es) de direction de clinique,
- Assistants contrôle de gestion,
- Contrôleurs de gestion,
- Gestionnaires qualité,
- Gestionnaires de centre de soins,
- Adjoints(es) ou à terme Responsables administratifs(ves) de pôle de soins,
- Cadres administratifs(ves) de santé (adjoints(es) des cadres),
- Gestionnaires de centre gériatrique,
- Gestionnaires de centre de soins mutualistes.

PROCÉDURES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

L'admission éventuelle des futurs étudiants/apprentis se déroule en 4 étapes :

- 1) étude du dossier par l'Université
- 2) pour les candidats retenus, entretien de recrutement avec l'Université et le CFA entre avril et juin. Réponse envoyée aux candidats dans les 10 jours
- 3) réunion d'aide à la recherche des contrats d'apprentissage en juillet
- 4) inscription administrative en septembre

FINANCEMENT ET COÛT

La licence peut être effectuée en formation initiale en apprentissage, ou en formation continue.

Apprentissage : Les étudiants doivent signer un contrat d'apprentissage avec un établisse-

ment de santé (hôpital public, clinique privée, PSPH-participant au Service Public Hospitalier ou hôpital, centre communal de santé, maison de retraite médicalisée).

L'établissement employeur et le CFA signent une convention qui fixe les frais pédagogiques à verser au CFA soit sous forme de taxe d'apprentissage soit sous forme de fonds propres dédiés à la formation.

Formation Continue : Le coût est de 5050€. Le cycle peut être financé par l'employeur si la formation est incluse dans le plan de formation de l'entreprise, avec éventuellement le financement d'un OPCA (FORMAHP, UNIFAF, ANFH, FONGECIF...). Il appartient au candidat d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes compétents. Par ailleurs, les étudiants doivent s'acquitter des droits d'inscription annuels à l'Université (compter environ 180€). Les droits d'inscription sont remboursés par le CFA à la signature du contrat d'apprentissage.



Dépôt des candidatures uniquement par Internet, à partir du 1^{er} mars 2012. Le calendrier et les modalités de candidatures vous seront communiqués sur le site Internet de l'IUT.

Journée Portes Ouvertes : samedi 11 février 2012 de 10h à 17h. Plus d'informations sur le site Internet de l'IUT.

Pour plus d'informations, contacter le secrétariat de la LP : 01.42.86.47.34. secretariat-lp-mgt@iut.parisdescartes.fr

IUT Paris Descartes
143, avenue de Versailles
75016 Paris
Tél. +33(1)42 86 47 00
<http://www.iut.parisdescartes.fr>

- M** Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Chardon Lagache
- BUS** 22, 72, PC1, 62
- RER** Ligne C, station Pont du Garigliano
- T** T3 station Pont du Garigliano

CFA des métiers de la santé et de la solidarité
15, Rue Aristide Briand
92300 Levallois
<http://www.cfa-sante.fr>



UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
IUT